

■ INNOVATION

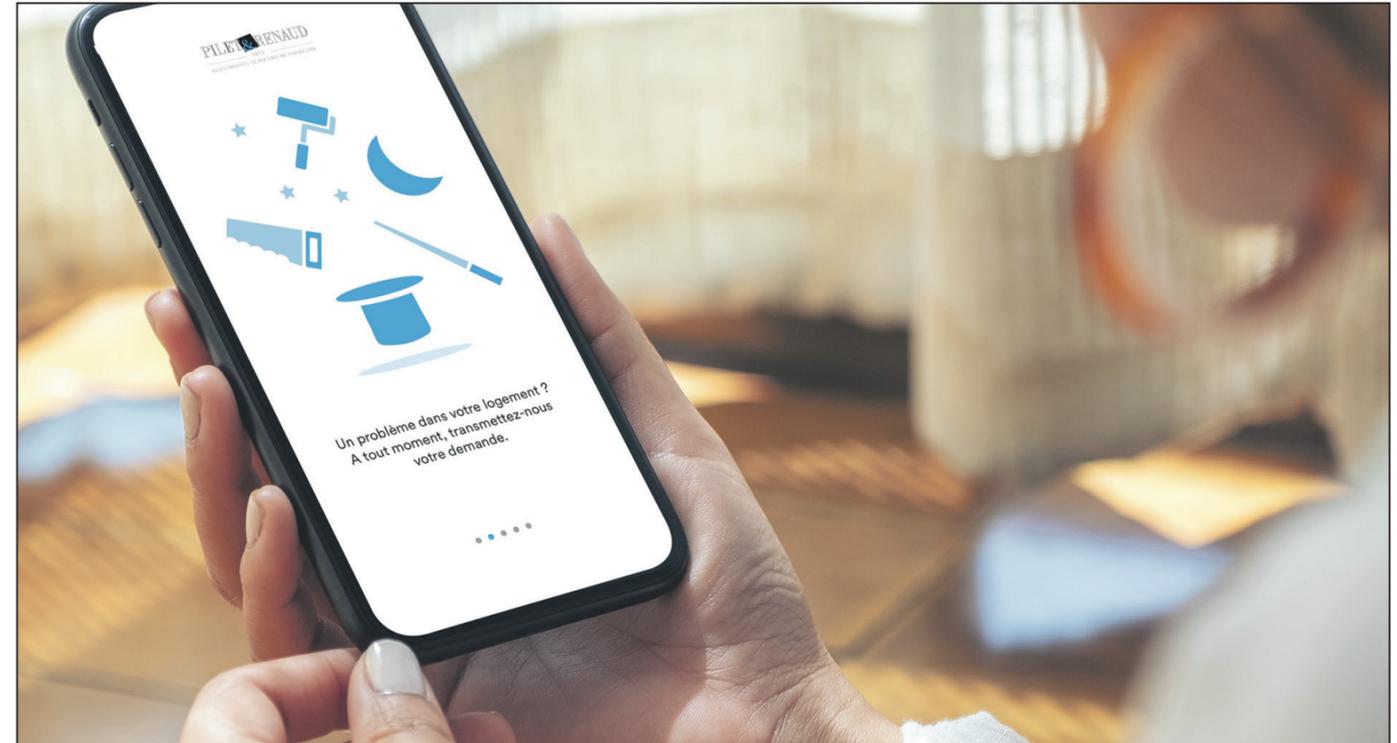
Pour Noël, Pilet & Renaud sort l'application «Chez Moi» destinée à ses locataires

Dans la continuité de son service d'accueil téléphonique «Gérance Clientèle», créé il y a une année, la régie Pilet & Renaud a développé une nouvelle application. Cette dernière offre la possibilité à ses locataires d'envoyer en ligne leurs diverses requêtes. Une plate-forme innovante et accessible via son smartphone, sa tablette ou son ordinateur.

«Dans un contexte où la numérisation est au centre des services liés à l'immobilier, pouvoir signaler un incident ou communiquer une demande en ligne à sa régie 24h/24 et 7j/7 est un avantage indéniable», explique Cécile Dupré, directrice chez Pilet & Renaud. C'est désormais possible grâce à l'application gratuite «Chez Moi». Cette nouvelle interface à la pointe de la technologie, développée sur mesure pour la régie Pilet & Renaud, permet d'accéder à toute une série de fonctionnalités pour traiter des demandes telles qu'interventions techniques ou questions comptables et administratives. L'outil est simple et facile à utiliser, guidant les locataires pas à pas par le biais de pictogrammes ludiques. La régie peut également



Alix Barbier-Mueller, Raphaël Delessert et Cécile Dupré.



Une plate-forme très pratique pour les locataires.

envoyer divers types de notifications: mise en route du chauffage, panne d'ascenseur, etc. Petite anecdote amusante, c'est par un concours en interne que le nom a été trouvé par les collaborateurs.

Une communication instantanée entre les locataires et la régie

Problème de chauffage ou dégât d'eau? Quel que soit l'incident, les locataires sont aiguillés par le biais de questions-réponses et fournissent ainsi un maximum d'informations qui peuvent être complétées par une photo du sinistre. Les demandes sont instantané-

ment transmises au service «Gérance Clientèle» (SGC), une équipe de professionnels détenant toutes les compétences de base du secteur immobilier. Ces derniers se chargent de traiter les requêtes dans les meilleurs délais et de revenir aux locataires avec un éventuel bon de travail. Une des fonctionnalités phare de «Chez Moi» est la possibilité de suivre ses versements. Et, en cas de retard éventuel, d'effectuer le paiement du loyer en ligne. Bien entendu, le SGC reste toutefois à la disposition des locataires qui préfèrent communiquer par téléphone ou par mail. «L'application est évolutive», explique Raphaël Delessert, directeur chez Pilet & Renaud, et une

version n°2 est en préparation, avec l'intégration de nouvelles fonctionnalités. Alix Barbier-Mueller, membre de la Direction, ajoute: «Chez Moi» est le fruit d'un long travail de spécialistes qui ont su cerner les préoccupations des locataires et définir les contenus de manière pertinente et intuitive». Un outil indispensable pour les locataires qui recherchent un gain de temps et d'efficacité! ■

Véronique Stein

Pilet & Renaud SA
Application «Chez Moi»
2, bd Georges-Favon - 1204 Genève
Tél: 022 322 55 55 - www.pilet-renaud.ch